

Département de la
HAUTE-GARONNE
Commune de **BOUSSENS**

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME



Réalisé par : bureaux d'études E2D et ALTEREO :
mf.mendez.e2d@gmail.com et j.perez@altereo.fr

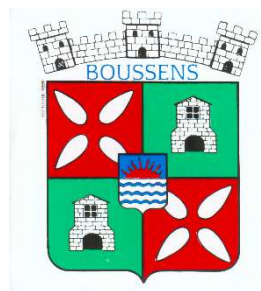
3.3

ANNEXES AU REGLEMENT :
Eléments de paysages
remarquables

1ère révision arrêtée le 3 juin 2019

Approuvée le 2 mars 2020





COMMUNE DE BOUSSENS

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ELEMENTS DE PAYSAGES REMARQUABLES



LES ELEMENTS REPERES AU TITRE DES ARTICLES L 151-19 ET L 151-23 DU CODE DE L'URBANISME

Afin de permettre la protection des bâtiments et des sites remarquables, la commune a souhaité mettre en œuvre les dispositions de les articles L.151-19 et L 151-23 du Code de l'Urbanisme :

L.151-19 : « *Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres.* »

L 151-23 : « *Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres. Il peut localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger et inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent.* »

Ainsi, différents types d'éléments remarquables à protéger ont été repérés sur la commune de Boussens qui a conservé des éléments paysagers importants ainsi qu'un patrimoine industriel et bâti de qualité.

Les arbres remarquables ont été inventoriés soit pour leur essence particulière (cèdres de l'Atlas, cèdres du Liban, pins parasols...), le port majestueux de leurs houppiers du fait de leur grand âge ou encore parce ce qu'ils constituent des éléments repères du paysage urbain ou rural. L'identification des éléments arborés remarquables doit permettre de sensibiliser les privés à la valeur du patrimoine végétal de la commune et doit inciter à une réelle valorisation de ce bien culturel. Ainsi ces éléments doivent être au maximum préservés et entretenus, sauf si leur condition sanitaire rend nécessaire leur abattage pour des raisons de sécurité.

Quant aux éléments bâtis remarquables identifiés sur la commune de Boussens, ils relèvent du patrimoine vernaculaire ancien du village (architecture rurale typique, extérieurs en façade, bâtiments historiques, maisons bourgeoises ...) mais aussi du patrimoine industrialo fluvial implanté sur la commune. Privés ou publics, ces édifices présentent un intérêt historique ou architectural justifiant la proposition de leur recensement. Dans le cadre du PLU, la commune de Boussens s'est fixé comme objectif leur conservation ; leur démolition ne pourra être autorisée que pour motif de sécurité publique ou pour permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général. Les travaux exécutés sur ces bâtiments devront s'efforcer de mettre en valeur leur intérêt esthétique, architectural ou historique.





Source : E2D

Identification : N°1

Type : Passerelle sur la Garonne

Description : Conçue en 1897 par la société anonyme des usines de Mazière de Bourges (fleur de la métallurgie), cette passerelle piétonne enjambe la Garonne pour joindre Boussens et Roquefort sur Garonne. Depuis la passerelle, on peut voir un front bâti historique de qualité et le clocher-mur de l'église, caractéristique du midi toulousain. La structure métallique rappelle le style Eiffel et contribue largement à sa qualité architecturale.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Domaine public

Intersection entre la rue du Port et la rue de la Viele, en direction de Roquefort sur Garonne.



Source : E2D

Identification : N°2

Type : Eglise Saint-Exupère

Description : L'église de Bousens est dédiée à Saint-Exupère, qui succède, au début du Vème siècle, à Saint-Sernin, comme évêque de Toulouse. Le porche à voussures gothiques est un vestige de l'ancienne église, édifiée au XIVème siècle.

Restauré depuis, le sanctuaire suit un plan rectangulaire, avec quatre chapelles latérales et un clocher-pignon orné de cinq baies en plein cintre. A l'intérieur de l'église, plusieurs éléments historiques ont été identifiés : les fonts baptismaux ; la statue de la Vierge à l'enfant ; la statue de Saint-Exupère ; la statue de Saint Jean-Baptiste.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0288 – Section 0B

Rue de la Viele.



Source : E2D

Identification : N°3

Type : bâtiments de l'ancien siège de la seigneurie de l'abbaye de Bonnefont

Description :

Ensemble de bâtiments composant apparemment l'ancien siège de la seigneurie banale de l'abbaye de Bonnefont sur les habitants de la bastide. Ces bâtiments ont été acquis peu à peu à partir de 1690 par les Carrère, négociants et fabricants d'étoffe déjà propriétaires rue de la Vièle, qui opérèrent un remaniement ici pour avoir des entrepôts (date sur un linteau de fenestron rue des Baradasses). Les bâtiments furent encore remaniés par les Dufraisse descendants des Carrère début XIXe (façade maison rue du Port) et fin XIXe siècle (façade centrale des communs) puis fin XXe siècle par la famille Delpy. Marguerite Carrère, marraine d'une des cloches de l'église, habitait là.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0279 – Section 0B

Rue du Port/ place du 8 mai 1945



Source : E2D

Identification : N°4

Type : Portail monumental

Description : Agrémenté de deux piliers carrés surplombés de vasques, ce portail majestueux en fonte marque l'entrée d'une vaste propriété. La richesse de l'ornement du portail avec sa ferronnerie ajourée nécessite de le préserver.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0627 – Section 0B

Avenue des Caussades.



Source : Mairie

Identification : N°5

Type : Parc de la Garonne (homme à la pipe)

Description : Niché au bord du lac de BousSENS dans un cadre particulièrement bucolique, cet espace arboré est un espace public de qualité à préserver. Les rives du lac sont le paradis des oiseaux et le mobilier urbain invite à la contemplation. Les éléments arborés, notamment les magnifiques cèdres sont à préserver. On trouve également sur cet espace une pierre sculptée « L'Homme à la pipe » retrouvée et installée par les employés communaux.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Domaine public

Promenade du lac, dans le prolongement de la rue du Port.



Source : E2D

Identification : N°6

Type : Lavoir

Description : Le lavoir fait face au lac de Boussens. Il est situé sur une canalette alimentée par le canal de Saint-Martory. Il est recouvert d'une toiture qui le protège mais reste exposé aux quatre vents. Le bassin est rectangulaire et possède une zone de lavage et une zone de rinçage.

Le lavoir, témoin des usages anciens, doit être préservé en l'état.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Domaine public

Promenade du lac.



Source : Mairie

Identification : N°7

Type : Pigeonnier

Description :

Il s'agit d'un des éléments les mieux conservés de cet ancien ensemble aujourd'hui morcelé correspondant à l'ancien siège de la seigneurie banale de l'abbaye de Bonnefont sur les habitants de la bastide.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Domaine public



Source : E2D

Identification : 8

Type : Tour carrée

Description : La tour est un petit édifice carré marqueur paysager important de la commune.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0627 – Section OB

Avenue des Caussades.



Source : E2D

Identification : N°9

Type : Cèdre remarquable

Description : Du fait de sa hauteur et de son ampleur, l'arbre constitue un point focal marquant du paysage. Ses proportions sont particulièrement imposantes, il fait partie des individus végétaux les plus hauts et imposants de la commune. Cet arbre est à conserver, les travaux de nature à porter atteinte et dommage à la forme existante du houppier, à l'exception de ceux nécessaires en situation de danger avéré, sont interdits.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0796 – Section 0A

Rue du Plateau.



Source : E2D

Identification : N°10

Type : Cèdre remarquable

Description : Du fait de sa hauteur et de son ampleur, ce cèdre possède un intérêt paysager qui nécessite de le préserver. Situé dans le parc de la crèche de Boussens, les travaux de nature à porter atteinte et dommage à la forme existante du houppier, à l'exception de ceux nécessaires en situation de danger avéré, sont interdits.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°1125 – Section 0A

Allée du Pic de Midi.



Source : E2D

Identification : N°11

Type : Chevalet de pompage

Description : Il s'agit d'une pompe de surface, relique de l'extraction pétrolière, en lien avec l'ancienne présence d'Elf Aquitaine sur la commune de Boussens. En raison de sa forme caractéristique, et en tant que témoin de l'activité industrielle de Boussens, cet élément historique est à préserver et mettre en valeur.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°1125 – Section 0A

Rue des Acacias.



Source : E2D

Identification : N°12

Type : Monument aux morts et croix en fer forgé

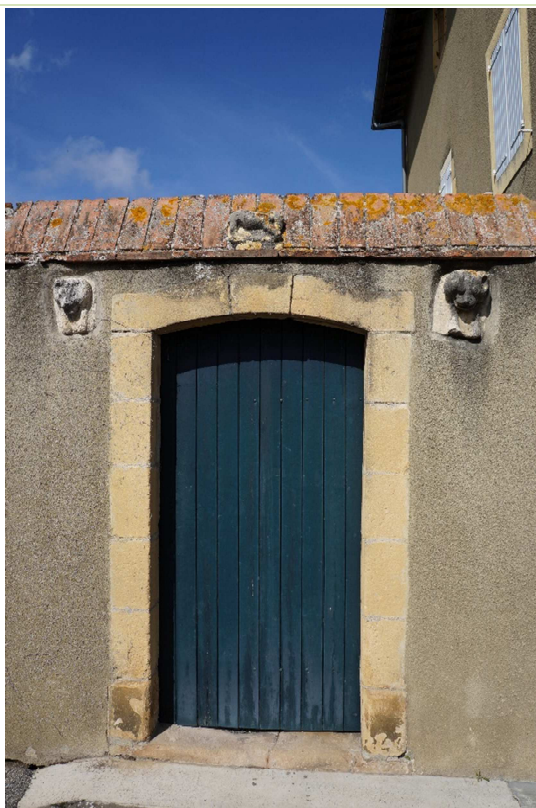
Description : A l'angle du cimetière, la croix du monument aux morts en fer forgé et la stèle funéraire font partie des éléments historiques identifiés à préserver.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Domaine public

Rue de la Place du 8 mai 1945, à l'intersection avec la Rue des Baradasses.



Source : E2D

Identification : N°13

Type : Pierres sculptées

Description : Encadrement en pierre de taille agrémenté d'ornements sculptés et surplombé de briques.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0627 – Section 0B

Rue de la Viele.



Source : E2D

Identification : N°14

Type : Portail

Description : Ce portail en fer forgé accompagné de piliers en pierre de taille possède un intérêt architectural qui nécessite de le préserver.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0517 – Section 0B

Rue de la Viele



Source : Mairie

Identification : N°15

Type : **Mairie**

Description : La Mairie, bâtie en pierres des Petites Pyrénées, consacre l'apogée de la commune qui vit dans les années 1950 le plein essor de son industrie. Elle est officiellement inaugurée le 26 juin 1955 par Bourgès-Maunoury, alors ministre de l'Intérieur, le préfet, l'inspecteur général Pelletier et le maire Emile Lagardelle. Son architecte, Gino Valle, est un artiste italien qui s'est illustré en signant de 1984 à 1988, l'ensemble du complexe de la Défense à Paris.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0380 – Section 0B

Avenue du Corps Franc Pomiès.



Source : E2D

Identification : N°16

Type : Chêne remarquable

Description : Du fait de sa hauteur, l'arbre constitue un point focal marquant dans le paysage. Ce chêne présente également un intérêt écologique dans la mesure où il constitue un arbre relais à proximité de boisements plus importants

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0529 – Section 0A

Route de Cabardos.



Source : E2D

Identification : N°17

Type : Pins parasols

Description : Du fait de leur hauteur et de leur ampleur, ces deux pins parasols marquent l'entrée dans le quartier de la Lanne et se situent ainsi à un endroit stratégique. Ils contribuent à la qualité paysagère du secteur.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0208 – Section 0A

Côte de La Lanne, intersection avec le chemin de Pentens.



Source : E2D

Identification : N°18

Type : Cèdres remarquables

Description : Du fait de leur hauteur et de leur ampleur, ces cèdres possèdent un intérêt paysager qui nécessite de les conserver.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°1127 – Section 0A

Allée du Pic du Midi



Source : E2D

Identification : N°19

Type : Maison de maître (fin XVIIIe- début XIXe).

Description :

Il s'agit d'une maison de maître (fin XVIIIe- début XIXe) avec ensemble de communs, devenue fin XIXe maison d'agrément dite dès lors « le château ». Suite à sa vente en 1884 le jardin est réaménagé par l'ajout de quelques essences à la mode et la réalisation d'une orangerie adossée aux communs. Un bassin rond est momentanément créé devant la maison.

Après la revente en 1902, les nouveaux font appel, pour remodeler la maison, à des architectes en vogue de Pau (Pierre Gabarret et Jules-Antoine Noutary). Ils font complètement transformer la toiture qui passe de la tuile à l'ardoise, dont une partie est réalisée sur le modèle des Hospices de Beaune. Le parc est redessiné à l'anglaise et est entièrement irrigué par le canal de Saint-Martory. L'orangerie devient serre, de nouveaux arbres d'ornement sont plantés, notamment arbres exotiques, des bâtiments sont détruits ou réaménagés. La fin des travaux a eu lieu vers 1909-1910. Les dossiers des architectes et les cartes postales appellent désormais la maison « le château ».

Cette propriété est invisible depuis la rue car camouflée derrière la végétation foisonnante de son parc.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0184 – Section 0B 1 Rue de la Poste



Source : E2D

Identification : N°20

Type : Chêne remarquable

Description : Il s'agit d'un chêne isolé dans l'espace agricole. Du fait de sa hauteur, l'arbre constitue un point focal Marquant dans le paysage. Ce chêne présente également un intérêt écologique dans la mesure où il constitue un arbre relais à proximité de boisements plus importants

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0436 – Section 0A



Source : Mairie

Identification : N°21

Type : Ancienne station de puisage

Description : Boussens a été un port fluvial très actif jusqu'à l'arrivée du chemin de fer. Relique de cette époque, cette ancienne station de puisage constitue un élément de patrimoine en rapport avec la Garonne. Suite à son abandon, son canal s'est ennoyé.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Domaine public entre parcelles 0670 et 1070 de la section 0B



Source : Google Earth

Identification : N°22

Type : ancien rempart sud de la bastide

Description :

Il s'agit d'un élément de l'ancien rempart sud de la bastide, faisant départ d'angle vers la rue de la Vièle. Ce mur épais devait barrer la rue de la Vièle contrôlée par quelque porte, et peut-être surveiller l'entrée de marchandises déchargées de radeaux. L'élément subsistant comporte une meurtrière qui vise la Garonne, et côté rue de la Vièle, l'intérieur de cette meurtrière est partiellement bouché par des pierres et galets. Juste après le petit enclos auquel elle appartient, un bout de ruelle joint la rue de la Vièle à la Garonne.

D'après Gabriel Manière, archéologue, après les guerres de religion M. Camparan n'avait pu construire sa maison plus loin rue de la Vièle, à l'extérieur de ce rempart, ce qui affaiblissait la défense du village, qu'à condition d'y inclure une tour.

Les « murs de la ville » sont encore mentionnés de ce côté dans l'arpentement de 1670.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Parcelle n°0719 – Section 0B feuille 2 Rue de la Vièle



Source : Google Earth

Identification : N°23

Type : Croix en pierre.

Description :

Il s'agit d'une croix en pierre marquant les limites des privilèges de franchise de la bastide de Boussens. Il est possible que cette croix ait été déplacée. Il s'agit d'un vestige encore visible de l'intérêt stratégique de la bastide fondée en paréage par le comte de Comminges et l'abbé de Bonnefont en 1269.

Intérêt :

- architectural
- paysager
- touristique
- historique
- artistique

Localisation : Domaine public Rue de la Viele – A proximité de la parcelle 0511 Section 0B.